

La note d'info

Profession Sport

Une aide à la vie associative...
une solution pour l'emploi !

78

Edito

Contrat de travail, bulletin de paie, convention collective : voilà des termes qui, il y a une quinzaine d'années, n'avaient pas cours dans le milieu associatif.

L'apparition croissante d'un véritable lien de subordination entre les responsables d'association et leurs éducateurs, ainsi qu'une nécessaire professionnalisation des métiers du sport, ont eu pour conséquence la juridisation des relations entre ceux qu'il convient d'appeler aujourd'hui des employeurs et des salariés.

C'est pour faciliter cette mutation que l'ensemble du personnel de Profession Sport 78 s'est mis et se met à votre disposition, en développant continuellement ses compétences, notamment dans le domaine du droit du travail, droit évolutif qui demande une constante remise à niveau. En effet, les nouveaux textes en la matière ne cessent d'être promulgués, à l'image des nouvelles disposi-

tions sur le bulletin de salaire électronique qui fait l'objet d'une présentation dans ce numéro.

Au-delà des difficultés que cela représente pour des bénévoles, il faut reconnaître que la mise en place de la réglementation du travail dans le monde associatif était nécessaire, c'est la raison pour laquelle l'ensemble des personnes qui œuvrent pour le bon fonctionnement de Profession Sport 78 redoubleront d'efforts pour vous apporter le service le plus efficace possible.

Dans ce cadre, la DDTEFP des Yvelines se tient également à votre disposition pour tout renseignement concernant les relations de travail dont vous pourriez exprimer le besoin, que vous soyez employeur ou salarié.

Philippe LE COUSTOUR

Sommaire

Edito	Philippe LE COUSTOUR, Inspecteur DDTEFP et membre du CA de PS78	Page 1
Actualité juridique	Le bulletin de salaire électronique - Les indemnités de licenciement	Page 2
Pôle Ressource CRIB	Départ de Richard MARTIN - Programme du second semestre 2009	Page 2
Club Asso Emploi	Répartition du dispositif entre les deux structures animatrices	Page 2
Pôle Insertion	Lauréat de l'appel à projets « Fais nous rêver 2009 »	Page 3
Pôle Salaire	Rappel des délais - Actualités de la CCNA	Page 3
Pôle Emploi	Début de saison 2009 / 2010	Page 3
Actualité associative	CPCA - FRDVA - Répertoire ADMICAL 2009	Page 4
Offres d'emploi	Sites de Profession Sport 78 et du GNPSL	Page 4



Octobre 2009
Note d'info
n° 25

• Bulletin de paie électronique

En application de la loi de simplification du droit du 12 mai 2009, l'employeur a désormais la possibilité de remettre le bulletin de paie au salarié sous forme électronique. Attention, ce dernier devra répondre à deux conditions :

-le salarié devra avoir donné son accord ;
-la loi précise que cette remise sous forme électronique devra être effectuée dans des conditions de nature à garantir l'intégrité des données. D'après les Editions Législatives, « l'intégrité » signifie que le document original n'aura pas pu être modifié (volontairement ou non). Le bulletin remis sous forme électronique devra sui-

vre les mêmes obligations que le bulletin « papier » (conservation par l'employeur pendant 5 ans, mentions obligatoires, etc.).

Références : C. Trav., art. L. 3243-2 et L. 3243-4 , mod. par L. n° 2009-526, 12 mai 2009 : JO, 13 mai.

• Indemnités de licenciement

D'après l'article R. 1234-2. du Code du Travail (*D. n° 2008-715, 18 juill. 2008, art. 1^{er}, I*), l'indemnité de licenciement, quel qu'en soit le motif, ne peut être inférieure à un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté, auquel s'ajoutent deux quinzièmes de mois par année au-delà de dix ans d'ancienneté.

•• Pôle Ressource : CRIB

Départ de Richard MARTIN

Richard MARTIN a quitté l'association Profession Sport 78 depuis le 24 août 2009 pour un poste de direction dans une autre association francilienne. Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses projets professionnels.

Les thématiques des rendez-vous du Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles depuis la rentrée :

• 29 septembre 2009 à Guyancourt : La formation professionnelle des salariés et des dirigeants béné-

voles du secteur associatif ;

• 12 octobre 2009 à Rambouillet : Comptabilité des associations ;

A venir :

• **24 novembre 2009 à Poissy : La Fonction employeur et l'URSSAF.**

Retrouvez le **programme et tous les comptes-rendus** des réunions sur la page CRIB de notre site Internet :

www.profession-sport-78.com/reunion.php



Contacts :

Morgane LE GLAUNEC
Odeline FLORENS

Club Asso Emploi : des ateliers de formation et d'échanges

Une enquête sur les besoins des associations yvelinoises a été réalisée par la Boutique de Gestion Athèna au cours de l'été. Par ailleurs Profession Sport 78 a interrogé les actuels membres du Club Asso Emploi afin de relancer ce dernier.

La Boutique de Gestion Athèna et l'association Profession Sport 78 vous proposeront à la fin de l'année un programme pour le premier semestre 2010.

La répartition des associations membres entre les deux structures animatrices pourra se faire selon un critère géographique et / ou de champ d'action.

Rappel : le Dispositif Local d'Accompagnement.

Ce dispositif porté par la Boutique de Gestion Athèna propose un accompagnement gratuit aux structures de l'économie sociale qui souhaitent consolider leur(s) activité(s) et pérenniser leur(s) emploi(s). Pour plus d'informations, contactez Maria RAMOS au 01 34 79 93 70.

www.clubassoemploi.org



Contacts :

Morgane LE GLAUNEC
Odeline FLORENS



Pôle Insertion : des ateliers d'activité physique et de santé

AGENCE POUR L'EDUCATION PAR LE SPORT
Fais-nous rêver
2008 - 2009 Associations



L'Agence pour l'Education par le Sport accompagne le développement d'actions citoyennes et sociales portées par les associations. Elle anime l'appel à projets « Fais-nous rêver » qui récompense des initiatives locales d'éducation, de prévention et d'insertion par le sport.

La 11^{ème} édition « Associations » comporte 6 axes : « Sport, prévention et citoyenneté », « Sport et santé », « Sport, égalité des chances et lutte contre les discriminations », « Sport et insertion professionnelle », « Sport et intégration des personnes handicapées », « Sport et soli-

darité internationale ».

Profession Sport 78 a présenté les activités du pôle insertion pour la thématique « Sport et Santé ». Elle fait partie des 12 lauréats régionaux et a été retenue pour la finale nationale.

L'association CAP-SAAA Saint Quentin-en-Yvelines a également été sélectionnée pour la thématique « Sport et intégration des personnes handicapées » et l'association Alliance Sport Loisirs (située à Mantes-la-Jolie) pour « Sport et solidarité internationale ».

Le jury national aura lieu le 25 novembre 2009 et récompensera une quinzaine d'actions parmi les 48 lauréats retenus dans les différentes régions.

Contact :
Cindy BECAERT



Pôle Salaire : Impact Emploi

N'oubliez pas qu'avant d'être bénévole, vous êtes employeur...

Nous vous rappelons que les informations pour l'établissement des bulletins de paie doivent nous parvenir pour le 20 de chaque mois, avec une tolérance au 25 pour les mois sans charges sociales.

Il s'avère que la grande majorité des dossiers pour la nouvelle saison est arrivée très tardivement et souvent de façon incomplète ou erronée. Nous vous informons qu'à l'avenir, nous n'accepterons plus d'établir les bulletins de salaire pour les structures hors délai.

N'hésitez pas à prendre contact en amont avec nous pour toute question qui bloquerait l'avancement de vos dossiers.

Actualités de la convention collective nationale de l'animation

L'avenant n°119 du 15 septembre 2008 relatif au départage centres sociaux/animation a été étendu par arrêté du 16 septembre 2009 et publié au JO du 23 septembre 2009.

L'avenant n°126 du 4 février 2009 relatif à la prévoyance a été étendu par arrêté du 16 septembre 2009 et publié au JO du 23 septembre 2009.

Ces avenants sont consultables sur le site legifrance.gouv.fr : [Départage Avenant n° 119 du 15 septembre 2008](#) et [Prévoyance Avenant n° 126 du 4 février 2009](#).

Contacts :
Evelyne DENQUIN
Anthony MICHAUD



Pôle Emploi : un employeur à votre disposition

Début de la saison 2009 / 2010

La saison 2009 / 2010 a bien débuté mais il reste encore des structures qui n'ont pas transmis le nouveau planning de leurs intervenants. Nous vous rappelons que celui-ci est très important pour établir les devis et les avenants aux contrats.

Il est nécessaire de bien le remplir : jour(s), horaires et lieu(x) des interventions, ceci pour s'assurer que le salarié soit couvert, en cas d'accident notamment.

Votre responsabilité sera engagée si des changements des conditions de travail des salariés ne nous sont pas signalés. Merci de remplir le tableau et le planning même dans le cas où il n'y a pas de modifications par rapport à l'année passée (le calendrier change...).

Vous pouvez télécharger le planning 2009 / 2010 sur notre site : www.profession-sport-78.com/espace_adherent.php

Contact :
Jennifer
MAINGAUD

Annonces des adhérents : Nous vous proposons de communiquer sur vos manifestations dans cette rubrique. Vous pouvez nous envoyer vos informations avant le 10 décembre pour la prochaine note d'info.

- La région Ile de France lance un appel à projet auprès des associations et regroupement d'associations pour son **fond régional de développement à la vie associative**. Des aides sont possibles dans le cadre de ce dispositif. Le dossier de candidature est disponible sur le site et à rendre au plus tard

le 31 octobre 2009. Plus d'info sur : www.iledefrance.fr/appels-a-projets/page-exemple/soutien-a-la-vie-associative-2010/

- Vous pouvez, si vous le souhaitez, venir consulter sur rendez vous dans les locaux de Profession Sport 78, le **répertoire ADMICAL 2009 sur le mécénat d'entreprise**. Le site de l'ADMICAL : www.admical.org

Offres d'emploi

Nous recherchons divers profils pour des CDD et CDI avec des volumes horaires variables, notamment dans les disciplines suivantes :

- Multisports ;
- Gymnastique d'entretien adulte ;
- Escrime ;
- Escalade...

Mais aussi dans le secteur de l'animation.

Retrouvez les offres d'emploi sur le site Internet de Profession Sport 78 : www.profession-sport-78.com/offreemploi.php

Les éducateurs et les animateurs peuvent y déposer leurs candidatures et les structures associatives adhérentes leurs offres.

Vous pouvez également consulter les annonces concernant l'ensemble du territoire français sur le site du **Groupement National Profession Sport et Loisirs** : www.profession-sport-loisirs.fr


profession sport & loisirs
GROUPEMENT NATIONAL

Contact :
Jennifer
MAINGAUD



Nos coordonnées et contacts :

Profession Sport 78

23 rue du Refuge
78000 VERSAILLES
Tél. : 01.39.20.12.30
contact@profession-sport-78.com

<http://www.profession-sport-78.com>

Cindy BECAERT—01.39.20.12.33
insertion@profession-sport-78.com

Evelyne DENQUIN—01.39.20.12.30
compta@profession-sport-78.com

Odeline FLORENS—01.39.20.12.31
contact@profession-sport-78.com

Jennifer MAINGAUD—01.39.20.12.34
emploi@profession-sport-78.com

Morgane LE GLAUNEC—01.39.20.12.31
ressources@profession-sport-78.com

Notre partenaire pour la note d'info :

Caisse d'Épargne Ile de France
Agence Foch



Vous souhaitez vous renseigner sur les différents produits d'épargne mis à la disposition des associations, contactez M. KUTOS : alain.kutos@ceifo.caisse-epargne.fr